BOISSY-FRESNOY AVENIR
JUILLET 2019

Journal communal N°56

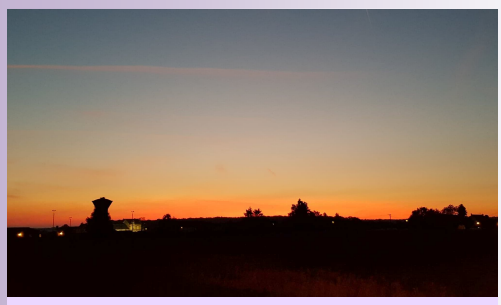

Photo du 13 juillet d'Elodie

Dans ce numéro

P2……Le mot du Maire.

P3-P9...Conseils municipaux.

P10.....Environnement

P11…...Sécurité et Santé.

P12…...Informations diverses.

P13..…Etat Civil.

P14……Page Associative.

P15-22..Manifestations.

P23…...Programme des festivités.

P24……Portrait de :

Jean-Luc KOWALKOWSKI

Rédaction :

Commission Communication

Publication : Mairie

Tirage : 55 exemplaires

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers enfants,

Une pause bien méritée pour vous chers parents et enfants qui allez pouvoir profiter de ce beau temps estival. En cette période de canicule notre attention est de protéger nos aînés, prenez soin d'eux ainsi que de vos enfants.

À mi parcours de cette année 2019, plusieurs travaux vont être réalisés dans le village suite à l'obtention de subventions.

J'en profite pour remercier entre autres l'Etat ainsi que le Département pour leurs aides si précieuses sans quoi les travaux seraient de plus en plus difficiles à réaliser.

Quelques investissements 2019 :

*le caquetoire de notre église
*la vidéo protection en septembre
*l'achat et pose d'une table de ping-pong
*la 2ème phase de travaux de notre commerce
*l'éclairage public au City stade et rue du Calvaire
*la réfection de voirie rue du Calvaire
et d'autres projets que vous avez pu lire dans le précédent journal d'avril dans la rubrique budget.

D'autre part, en cette période de sécheresse, nous vous avons communiqué sur Facebook un arrêté du préfet donnant quelques interdictions sur notre quotidien.
Je vous demande donc d'être vigilant sur l'utilisation de l'eau et je rappelle également que les feux de jardin sont interdits.

Pour terminer avant de vous souhaiter de bonnes vacances à tous je tenais à remercier les associations qui font vivre notre village.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée et n'hésitez pas à nous contacter si besoin.

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous un bel été et d'excellentes vacances.

Soyez prudents sur les routes nous avons besoin de vous.

Le Maire, Alain LEPINE

CONSEIL MUNICIPAL ...

JEUDI 21 MARS 2019 20H30 SEANCE ORDINAIRE

Nombre de conseillers en exercice : 14 ; nombre de conseillers présents :10 ; nombre de votants :14

Etaient absents : M. Philippe Cochard pouvoir à M. Jérôme Dormoy, Mme Corinne Duprat pouvoir à M. Mathieu Loury, Mme Amélie Taquet pouvoir à M. Jean-François Bouliol, M. Ludovic Ricard pouvoir à M. Benjamin Fournier

Monsieur Benjamin Fournier est déclaré secrétaire de séance

1/Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2019

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget eau et assainissement et affectation des résultats : exercice 2018

Compte administratif :

Les documents ayant été adressés à chaque membre du Conseil Municipal, M .le Maire présente les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement :

En section de fonctionnement, le résultat de clôture de l'exercice 2018 présente un excédent de 291 271.17€. En section d'investissement, le résultat de clôture de l'exercice 2018 présente un excédent de 169 574.03€, soit un résultat global de 460 845.20€.

Ce budget a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Compte de gestion :

Vu le compte de gestion de la commune présenté par le receveur municipal de la manière suivante :

En clôture de l'exercice 2017, le budget cumulé était de 378 188.20€. Le résultat de l'exercice 2018 était de 82 657€, soit un budget cumulé à la clôture de l'exercice 2018 de 460 845.20€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018tel qu'établi par la Trésorière du Centre de Finances Publiques.

Affectation des résultats

Vu l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 par le Conseil Municipal, M. le Maire propose à celui-ci d'affecter le résultat de la manière suivante :

R002 excédent d'exploitation reporté : 291 271.17€

R001 excédent d'investissement reporté : 169 574.03€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette affectation.

3/Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget commune et affectation des résultats : exercice 2018

Compte administratif

Les documents ayant été adressés à chaque membre du Conseil Municipal, M. le Maire présente les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement. Il en résulte un excédent de fonctionnement de 432 844€, un déficit d'investissement de 205 583.61€, soit un résultat de clôture excédentaire de 227 260.39€.

Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion transmis par la Trésorière du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2018.

Le résultat de l'exercice à la clôture 2017 était de 856 215.62€, duquel on déduit 221 000€ comme part affectée à l'investissement en 2018, auquel on ajoute 286 586.17€ de résultat de l'exercice 2018 ainsi que 1 021.80€. Cela donne un résultat de clôture excédentaire de 922 823.59€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018.

Affectation des résultats

Vu l'approbation du compte de gestion, M. le Maire propose de définir l'affectation du résultat comme suit :

Résultat de clôture cumulé : 461 978.39€

Excédent d'investissement : 29 134.39€

Excédent de fonctionnement : 432 844.00€

Reste à réaliser en investissement

Dépenses : 314 576.00€

Recettes : 79 858.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat aux comptes suivants : R1068 (recettes) : 200 000.00€, R002 (recettes) : 232 844.00€ ,R001 (dépenses) : 29 134.39€ ;

4/Révision des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Le Conseil Communautaire a proposé une évolution des statuts de la CCPV afin de répondre aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes qui préconisaient de les simplifier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la révision des statuts de la CCPV.

5/ Avenant 10 au contrat d'entreprise de nettoyage des locaux

Suite à l'absence prolongée d'un agent, il a été demandé un dixième avenant pour la période du 25 février au 5 avril 2019 pour un montant de 330.00€ par la société GC nettoyage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet avenant.

6/ Avenant 8 au contrat de délégation de service public pour les vacances d'hiver

M. le Maire propose un avenant concernant l'ouverture du centre de loisirs sans hébergement pendant les vacances d'hiver pour un montant de 2 097.19€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer cet avenant.

7/ Rapport du délégataire eau potable et assainissement 2017

La Nantaise des eaux a établi ses rapports technique et financier pour l'exercice 2017.Une synthèse doit être présentée au Conseil Municipal. Il a été demandé au Conseil de prendre acte du rapport 2017. Suite aux questions posées et faute d'éléments, le rapport sera reporté à un nouveau conseil.

8/ Demande de dégrèvement sur facture d'eau

M. le Maire informe que M. Touati a eu une fuite d'eau le 13 décembre 2018 et qu'il a demandé un dégrèvement à la Nantaise des Eaux et à la commune. La Nantaise des Eaux a refusé le dégrèvement car la consommation de l'année de fuite doit être égale ou supérieure au double de la moyenne des trois dernières années. M. le Maire propose que la commune dégrève la part communale, à titre exceptionnel et sans renouvellement pendant cinq ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose de faire part à M. Touati de cette décision.

9/ Autorisation lancement diagnostic de génie civil portant sur la réhabilitation du réservoir sur tour de Boissy-Fresnoy

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à lancer une consultation pour un diagnostic de génie civil portant sur la réhabilitation du réservoir sur tour de Boissy-Fresnoy .
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et une voix contre, autorise M. le Maire à lancer cette consultation.

10/ Recrutement d'un adjoint technique en CDD

Suite au départ à la retraite d'un agent du service technique, M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de recruter une personne supplémentaire. Pour cela, Pôle emploi est venu présenter les contrats aidés transformés en Parcours emploi Compétences. La prise en charge par l'état serait de 45% pour 20 heures hebdomadaires.
Suite à l'attente d'informations complémentaires quant à l'éligibilité de certains candidats, il est proposé de reporter la délibération.

Fin de séance 22h40

CONSEIL MUNICIPAL ...

JEUDI 11 AVRIL 2019 20H30 SEANCE ORDINAIRE

Nombre de conseillers en exercice : 14 ; nombre de conseillers présents :11 ;nombre de votants :13

Etaient absents : Mme Corinne Duprat pouvoir à Mme Martine Bahu, M. Benjamin Fournier pouvoir à M. Jean-François Bouliol, M. Frédéric Noirault

Monsieur le Maire ouvre la séance et déclare Monsieur Ludovic Ricard secrétaire de séance.

1/Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2019

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Vote des taux d'imposition année 2019 Délibération 2019/14

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

- Taux de la taxe d'habitation 15.80%

-Taux de la taxe sur le foncier bâti : 25.92%

- Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 27.93%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux et subit chaque année une revalorisation forfaitaire nationale

3/ Subvention de fonctionnement au budget du CCAS – année 2019 Délibération 2019/15

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer une subvention de 12 000€ au budget annexe du CCAS pour l'année 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer cette somme à ce budget.

4/ Vote budget primitif principal 2019 Délibération 2019/16

Au vu de la note de présentation synthétique portant sur la Loi « Nôtre » et de l'extrait de budget détaillant les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement ainsi que l'état de la dette et l'état des biens de l'année 2019 ; il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2019 de la commune.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif arrêté en dépenses à 769 173.95€ et à 821 252.34€ en recettes en section de fonctionnement et à 600 780.34€ en dépenses et à 600 780.34€ en recettes en section d'investissement.

5/ Vote du budget primitif eau- assainissement et amortissement des immobilisations 2019 Délibération 2019/17

Au vu de l'extrait de budget détaillant les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif de l'eau-assainissement. Après en avoir pris connaissance , le Conseil Municipal à l'unanimité des membres approuve le budget primitif 2019 arrêté en dépenses à 42 105.85€ et en recettes à 344 168.17€ en section d'exploitation et à 156 513€ en dépenses et à 250 111.88€ en recettes en section d'investissement.

Il fixe la durée d'amortissement des biens en méthode linéaire à 40 ans pour les branchements plomb rue du bois et à 50 ans pour les travaux de renforcement du réseau rue du bois.

6/ Vote des subventions 2019 aux associations Délibération 2019/18

Après étude en commission et suite aux délibérations, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à verser les subventions suivantes : 2 300€ à l'ACS, 1 800€ au Comité des fêtes, 1 000€ à l'association des parents d'élèves , 1 300€ à l'association Saint Etienne,800€ à l'association Action musique initiative sport,700€ à LB Gospel, 50€au Secours Populaire,50€ à l'Afsep, 50€ aux Donneurs de sang. Soit un total de subventions d'un montant de 8 050€.

7/ Avenant 9 au contrat de délégation de service public pour les vacances de printemps Délibération 2019/19

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la signature de cet avenant concernant l'ouverture du Centre de Loisirs sans hébergement pendant les vacances de printemps pour un montant de 1 806.68€. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

8/ Contrat parcours emploi compétences Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences Délibération 2019/20

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide de créer un poste d'agent technique polyvalent dans la cadre du dispositif « parcours emploi compétences ». C'est un contrat de travail pour une durée de neuf mois, qui pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois et dont la durée de travail est fixée à 35 heures hebdomadaires.

9/ Demande de dégrèvement sur la facture d'eau Délibération 2019/21

Après avoir entendu Monsieur P. Cochard, le Conseil Municipal , à l'unanimité, décide le dégrèvement de la facture d'eau de Monsieur Touati de 400m3 pour un montant de 366€ HT.

10/ Autorisation de signature de la convention relative à l'attribution d'une subvention au centre socioculturel les portes du Valois Délibération 2019/22

Le centre socioculturel demande à la commune de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention pour l'épicerie solidaire SOLIDAMI. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les termes de cette convention et décide de participer à SOLIDAMI pour un montant de 2 123.80€ et de 670.80€ pour le Comité de Pilotage. Cette dépense sera inscrite au budget du CCAS.

11/ Rapport du délégataire eau potable et assainissement 2017 Délibération 2019/23

Monsieur Philippe Cochard apporte les informations complémentaires sur le rapport du délégataire eau potable et assainissement 2017.

Fin de la séance 23h30

CONSEIL MUNICIPAL...

JEUDI 16 MAI 2019 20H30 SEANCE ORDINAIRE

Nombre de conseillers en exercice : 14; nombre de conseillers présents : 11; nombre de votants : 14

Etaient absents : M. Benjamin Fournier, pouvoir à M. Alain LEPINE, Mme. Amélie TAQUET, pouvoir à M. Jean-François BOULIOL, M. Ludovic RICARD, pouvoir à M. Alain DECARNELLE

Monsieur Philippe COCHARD est déclaré secrétaire de séance.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2/ Emplacement réservé n°6 du PLU, Délibération 2019/24

Par courrier recommandé avec accusé de réception, en date du 26 avril 2019, Monsieur Le Tellier Laurent, propriétaire de la parcelle grevée par l'emplacement réservé n°6, a mis en demeure la Commune d'acquérir cette parcelle. Cette parcelle, section AB n°457, est située en zone UA du PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2014. Ladite parcelle a été réservée pour l'aménagement de places de stationnement. Après avoir entendu les arguments de M. Le Tellier, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a eu 8 voix contre, 3 voix pour et 3 abstentions renonce à acquérir l'emplacement réservé. Il prend acte que la renonciation à acquérir emporte la suppression définitive de cet emplacement réservé. Il décide en conséquence que le PLU pourra faire l'objet d'une modification simplifiée pour supprimer cet emplacement.

3/ Eclairage public - EP - SOUTER- rue du Calvaire, Délibération 2019/25

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux travaux d'éclairage public de la rue du Calvaire. Il est prévu d'installer 4 lampadaires rue du Calvaire et 1 rue des Prés. A la date du 28 juin 2019, le coût total prévisionnel des travaux s'élevait à la somme de 14 684,71 € T.T.C. Monsieur le Maire précise que le financement de ces travaux peut être effectué par fonds de concours. Ce montant des fonds de concours ne peut excéder les 3/4 du coût hors-taxe de l'opération concernée. Vu le montant provisionnel du fonds de concours de la commune, vu les statuts du SE 60, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise de procéder aux travaux. Il acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux. Il inscrit au budget communal de l'année 2019 les sommes qui seront dues au SE 60 en section d'investissement pour les dépenses afférentes aux travaux et en section de fonctionnement pour les dépenses relatives aux frais de gestion. Il prend acte que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%. Un second acompte sera versé suivant l'avancement des travaux et le solde après achèvement des travaux.

Financement EP SE 60 pour un montant de 6 690,72 €

Participation de la Commune avec aide : 5 699,50 €

Participation de la Commune sans aide : 12 426,38 €

4/ Avenant 11 au contrat d'entreprise de nettoyage des locaux Délibération 2019/26

Suite à l'absence d'un agent, la société CG Nettoyage est chargée d'assurer une prestation complémentaire à l'école. Il a été demandé un 11ème avenant pour la période du 23 avril au 5 juillet 2019 pour un montant de 605 € hors-taxe plus 110 € pour le remplacement d'un agent du 23 au 26 avril 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'avenant n°11 pour la société CG Nettoyage.

5/ Mise en œuvre de la protection des données Délibération 2019/27

Suite à la collecte d'informations sur les personnes administrées de la collectivité ou autres usagers et suite à l'obligation de désigner un délégué pour la protection de ces données, l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) propose de mutualiser ce délégué à la protection des données.

Ce délégué aura la charge de piloter la mise en conformité face aux différentes dispositions relatives à la protection des données personnelles. Il contribue à une meilleure application du RGPD et réduit ainsi les risques juridiques pesant sur le maire. L'accompagnement à la protection des données de l'ADICO comprend l'inventaire des traitements de données à caractère personnel de notre collectivité et une sensibilisation au principe de la protection des données pour un montant forfaitaire de 490 €. Il comprend aussi la désignation d'un délégué qui réalisera ses missions pour un montant annuel de 720 € et pour une durée de 4 ans. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix pour, 1 voix contre et 3 absentions, décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire et autorise celui-ci à signer le contrat d'accompagnement.

6/ RN2 - déviation de Boissy-Fresnoy - itinéraire de substitution Délibération 2019/28

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

7/ Bail local dépôt de pain Délibération 2019/29

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la boulangerie de la gare représentée par Monsieur SADKI Mohammed, située au Plessis-Belleville, sera le preneur de notre dépôt de pain. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial pour le local situé au 8 rue René Sené pour une durée de 9 années entières et consécutives, à compter du 8 juin 2019. Il fixe le loyer mensuel à 250 € T.T.C. Il précise que le preneur prendra totalement à sa charge les factures d'eau et d'électricité. Il fixe une caution d'un montant équivalent à 6 mois de loyer.

8/ Approbation de la modification n°1 du PLU Délibération 2019/30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les conditions dans lesquelles la modification du PLU a été menée, il convient maintenant de mettre en oeuvre la procédure d'approbation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour et 1 abstention, décide d'approuver la modification du PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération. Cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois. Ce PLU modifié ainsi approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture et à la sous-préfecture. Cette délibération et cette modification du PLU seront adressées à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Monsieur le Sous-préfet de Senlis et à Monsieur le Directeur du Département des Territoires de Senlis et de Beauvais.

Fin de la séance : 23 heures.

ENVIRONNEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

BOISSY FRESNOY

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE BOISSY FRESNOY
MAIRIE

60440 BOISSY FRESNOY

Beauvais, le 25 juillet 2019

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

	Type	Code	Nom
Prélèvement		**00128322**	
Unité de gestion		0097	BOISSY FRESNOY
Installation	UDI	000695	BOISSY FRESNOY
Point de surveillance	P	0000000964	CENTRE VILLAGE
Localisation exacte	MR EYSSARTIER 9 RUE DU BOIS ROBINET MITIGEUR DE CUISINE		

Prélevé le : mardi 25 juin 2019 à 10h35
par : L02
Type visite : D1
Commune : BOISSY-FRESNOY

Mesures de terrain	*Résultats*	*Limites de qualité* inférieure	*Limites de qualité* supérieure	*Références de qualité* inférieure	*Références de qualité* supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	14 °C				25,00
Température de mesure du pH	14 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,08 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,16 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00128471 Référence laboratoire : H_CS19.6138.1

	Résultats	*Limites de qualité* inférieure	*Limites de qualité* supérieure	*Références de qualité* inférieure	*Références de qualité* supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	24,4 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	620 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. reviviflables à 22°-68h	127 n/mL				
Bact. aér. reviviflables à 36°-44h	267 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00128322)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la Préfecture et par délégation,
L'ingénieur d'Etudes Sanitaires
MARION MINOUFLET

SANTE ET SECURITE

HOPITAL DE COMPIÈGNE

Tél. : 03 44 23 60 00

HOPITAL DE SENLIS

Tél. : 03 44 21 70 00

MAISONS MEDICALES

NANTEUIL : 03 44 88 00 32

CREPY : 03 44 87 11 33

SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Le weekend composer le 15
La semaine composer le Centre médical de Crépy
Tél. : 03 44 42 70 64 - 03 54 68 03 02

INFIRMIER(E)S

NANTEUIL : 03 44 88 05 26

BETZ : 03 44 87 30 18

AMBULANCES DU MULTIEN

Tél. : 03 44 39 63 33

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

CREPY EN VALOIS : 03 44 87 03 92

Ouvert du lundi au vendredi de

7h à 18h30 et le samedi, de 8h à 15h30.

PLESSIS BELLEVILLE : 03 44 60 16 63

CENTRE D'IMAGERIE

CREPY EN VALOIS :
Tél. : 03 44 87 13 22
Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h.

PHARMACIE DE GARDE

Tel. : 3237 www.3237.fr

CLINIQUE VETERINAIRE

CREPY EN VALOIS

SUAREZ : 03 44 39 64 65

SAINT THOMAS : 03 44 39 66 00

GENDARMERIE DE NANTEUIL LE HAUDOUIN

Tél. : 03 44 88 34 17

POMPIERS

Tél. : 18

SAMU

Tél. : 15

CENTRE ANTI-POISON

Tél. : 0 825 812 822 (Lille)

POLICE

Tél. : 17

ERDF DEPANNAGE

Tél. : 09 72 67 50 77

SUEZ

Tél. : 09 77 408 4 08

DECHETERIES

Crépy en Valois, Plessis Belleville, Betz

Carte d'accès aux déchetteries VERDI

Pour en bénéficier, un numéro vert gratuit : 0 800 60 2002

CCPV ENVIRONNEMENT ET DECHETS

Tel. : 03 44 88 30 90

INFORMATIONS DIVERSES

Inscriptions restauration scolaire rentrée 2019

Chaque année il est nécessaire de procéder au renouvellement du dossier administratif de votre enfant pour la restauration scolaire. Vous trouverez tous les documents à remplir, sur le site internet de la commune : www.boissy-fresnoy.fr dans la rubrique Cantine ou bien disponible en mairie. Ces documents seront à retourner au plus tard le **Mercredi 21 août 2019,**

Soit :

· Dans la boîte aux lettres de la Mairie : 18 rue Jean Charron

· Dans la boîte CANTINE au CLSH

· Par mail : cantineboissyfresnoy2@gmail.com ou mairie.boissy-fresnoy@wanadoo.fr

· Par fax : 03.44.88.46.34

ATTENTION, sans validation du dossier administratif et pièces justificatives, les enfants ne pourront pas être accueillis au restaurant scolaire pour la rentrée de septembre 2019.

Le bus pour l'emploi

Le bus départemental pour l'emploi sera présent sur notre commune :
Le mercredi 2 octobre de 14h00 à 16h30
Le mardi 12 novembre de 14h00 à 16h30
Le mercredi 18 décembre de 14h00 à 16h30
Des professionnels de l'emploi seront à bord pour vous aider dans votre recherche d'emploi, de formation ou bien encore pour un projet de création d'entreprise.
Il sera installé sur le parking de la salle multifonction.

Le cAmpagnon » a rouvert ses portes

Bonne nouvelle ! Notre commerce a rouvert ses portes le samedi 8 juin.
La boulangerie du Plessis Belleville a repris le dépôt de pain et vous accueille désormais chaque jour de la semaine de 7h à 13h et de 16h à 19h30 dans votre boutique. On y trouve également quelques produits épiciers de première nécessité ainsi que le quotidien « le Parisien ». D'autres achalandages sont prévus au programme...

Nous comptons sur vous pour assurer l'avenir de notre commerce.

Partez en vacances l'esprit tranquille

Les vacances approchent et vous allez vous absenter de votre domicile.
Pour éviter les mauvaises surprises à votre retour, mettez toutes les chances de votre côté :

* Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances, auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033)
* Faites en sorte de ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres
* N'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets
* Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation
* Vérifier le bon état de vos serrures et verrous
* Ne laissez pas les outils et mobiliers de jardin dehors

Avant et pendant vos vacances restez discret sur les réseaux sociaux.

ETAT CIVIL

OUVERTURES MAIRIE

- **Lundi de 8h30 à 12h00 et 16h00 à 18h00**
- **Mardi de 8h30 à 12h00**
- **Mercredi de 8h30 à 12h00**
- **Jeudi de 8h30 à 12h et 16h00 à 17h00**
- **Vendredi de 8h30 à 12h00**

Permanences de M. Le Maire et ses Adjoints

Lundi de 18h00 à 19h30

COORDONNEES

18, rue Jean Charron

60440 BOISSY-FRESNOY

Tel. : 03 44 88 14 15

Mail : mairie.boissy-fresnoy@wanadoo.fr

Site WEB : www.boissyfresnoy.fr

Facebook : Boissy-Fresnoy Avenir

INFORMATIONS PAROISSIALES

PÈRE DUPUY Laurent

Tel. : 03 44 88 53 68

Mail : paroisse.nanteuil@laposte.net

MESSE A BOISSY

Le 2ème samedi de chaque mois à 18h30 de la Toussaint à Pâques, puis **un mois sur deux le 1er samedi à 18h30 de chaque mois en alternance avec la commune de Péroy les Gombries.**

MESSE A NANTEUIL

Tous les dimanches à 11h.

BAPTÊMES

Contacter la paroisse 4 mois avant le baptême.

MARIAGES

Contacter la paroisse 1 an avant le mariage.

Mariage :

- LE RUYET Elodie et BLANGIS Kevin se sont unis le 8 juin 2019
- KOWALKOWSKI Karine et DE BAERE Charles-Henri se sont unis le 8 juin 2019
- ROBERT Laëtitia et VASSEUR Willy se sont unis le 22 juin 2019

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Décès :

- Madame CAILLEUX Cazmira décédée le 15 juin 2019

Sincères condoléances à la famille

PAGE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

• ACS/VARIETY

Danse pour enfants à partir de 4 ans révolus

Cours du lundi au jeudi.

Cotisation : 40€

Spectacle le samedi 6 juin 2020

Mélanie GIACOMETTI : 07 50 68 96 60

• A.M.I.S/LES FOULEES DE BF

Course à pied, marche et préparation ponctuelle pour petits et grands.

Troisième édition le dimanche 14 juin 2020

Marion PIRONNEC – Corinne DUPRAT

Tel : 06 47 40 32 24 - 06 33 19 45 13

Fb : Les foulées de Boissy-Fresnoy

• ASSOCIATION ST ETIENNE

(Revalorisation du patrimoine architectural)

Daniel HERIN
Tel. : 06 07 71 96 39
eglisesaintetienne@yahoo.ca

• COMITE DES FÊTES

Christophe ALTMEYER : 06 71 64 53 58

ptitophe66@msm.com

• LB GOSPEL

L'association propose l'écoute et/ou la participation aux chants Gospel le dimanche de 10h30 à 12h30 au 17, Clos des Roses.

Wadson et Gladys BERTHIER : 06 10 58 06 56 - 06 22 60 24 02

• LA FERTILLE

Centre équestre de Boissy-Fresnoy.

Pension, école d'équitation, stage, balades, passage d'examen, vente & achat chevaux, événementiel, centre de loisirs, baptême baby poney, concours.

06 29 95 48 66—06 45 66 43 14
lafertille@hotmail.com
Fb : lafertille

• L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Actions et manifestations pour les enfants au profit de l'école Jean Charron

Sabrina BASTOS : 06 34 08 33 99

• FORME S & SANTE

Le mardi : de 9H30 à 10H30 avec Janick

Cours collectifs d'activités physiques adaptées aux séniors avec ou sans pathologie (souplesse, agilité, équilibre, coordination, mémorisation, gainage, renforcement musculaire, respiration)

Forfait annuel : 110.00€ à l'année + 25.00€ licence fédérale

Inscription et premier cours le mardi 10 septembre

Janick DUBALLE : 06 14 20 47 76 - duballe.janick@orange.fr

• LA DANSE DES PAPILLES

Ateliers pâtisseries pour enfants

Les ateliers ont lieu le samedi une fois par mois de 14h à 16h

Participation : 15€ par enfant

Des ateliers supplémentaires pour « halloween », « Noël », « fête des Mères » , « fête des Pères ».

Renseignements et inscriptions auprès de Sarra au 07 77 68 55 19

• LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Accès gratuit à la bibliothèque et toutes les activités proposées

Ludothèque - Grainothèque - Médiathèque - révisions - divers ateliers - portail MDO :

Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h30 et les weekends (avec une collation sur place)

Samedi de 14h30 à 15h30 (accompagné d'un goûter)

Dimanche de 17h30 à 19h (accompagné d'un goûter)

bdeboisyfresnoy@gmail.com

Fb : Bibliothèque municipale Boissy Fresnoy

• LES BAMBINS

Manifestations et soirées à thème pour enfants

Bénédicte MAILLET : 06 68 00 07 06

• ASBF (Association sportive de Boissy-Fresnoy)

Club de foot pour les enfants débutants, confirmés, filles ou garçons de 5 à 12 ans.

Licences U6 - U8 : 30€

Licences U10 - U13 : 40€

Jérôme LISEK : 06.69.16.57.34

djylisek@gmail.com

Inscriptions le mercredi 31 juillet au stade de 19h30 à 21h00

MANIFESTATIONS

COMMEMORATION DU 8 MAI

La cérémonie commémorative de la victoire du 08 mai 1945, s'est déroulée sous une pluie battante.

Elus, anciens combattants et habitants du village ont célébré le 74ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts, petits et grands ont repris à cappella l'hymne national.

SOIREE MAGIE ET HYPNOSE : Samedi 11 mai

Nous avons dû refuser du monde ce samedi 11 mai pour la soirée magie, hypnose et mentalisme. L'événement affichait complet au grand bonheur du Comité des fêtes. Pendant l'apéritif, les démonstrations de tours de magie ont fasciné nos convives. Chacun à son tour tentait de démasquer l'astuce de notre magicien. S'en est suivi un captivant spectacle de mentalisme et pour finir, le clou du spectacle, l'hypnose, qui a permis à certains d'être déconnectés quelques instants et aux nombreux spectateurs de passer un bon moment de rigolades. Tout ceci autour du repas «poulet basquaise» qui fût apprécié de tous.

La soirée s'est achevée comme d'accoutumée sur la piste de danse.

Encore une réussite autour de ce thème qui réunit toujours beaucoup de monde.

Le Comité des fêtes vous remercie de votre soutien.

NETTOYONS LA NATURE : Dimanche 19 mai (A.M.I.S)

Ce fût une opération encore bien menée ce dimanche 19 mai sur notre village.

Nous étions une vingtaine à traquer chaque coin et recoin du moindre déchet qui traînait.

Une dizaine de sacs collectés, remplis de mégots, canettes, plastique en tous genres, papiers, verre.

On peut appeler cela une bonne prise !

L'association A.M.I.S remercie tous les parents et enfants plus que motivés qui se sont déplacés et ont pris part à cette tâche citoyenne avec beaucoup d'enthousiasme.

Mention particulière pour une maman et ses deux enfants venus spécialement d'Acy en Multien pour leur soutien et leur participation.

Nous vous donnons RDV le dimanche 29 septembre pour une 3ème édition …

En attendant, respectons la nature !

SPECTACLE VARIETY : Samedi 25 mai (ACS)

Éblouissant, magnifique, bravo sont les mots dits et répétés par plus de 300 spectateurs ayant assisté au spectacle de Variéty le 26 mai 2019. C'est dans la salle multifonctions de Boissy Fresnoy, pleine à craquer que se sont déroulées 2 représentations l'une à 14h et l'autre à 19h30 où 80 enfants entraînés par 8 animatrices et animateur ont endiablé la scène avec 29 chorégraphies. 8 mois de répétitions, un grand nombre de bénévoles mais surtout du courage, l'effort et le travail de chaque enfant.
Pour finaliser cette année, nous avons organisé une sortie le 1 juin 2019 à la mer de sable afin de récompenser tout cet investissement donné.

Nous remercions tous ceux qui contribuent à ce que Variéty soit et reste une aventure inoubliable.

BROCANTE : Dimanche 16 juin (Comité des fêtes)

Aujourd'hui, jour de brocante, le Comité des fêtes, remercie les exposants et les visiteurs pour leur participation.
Nous avons rendu hommage à Monsieur "Jean-Pierre KOPEC" comme chaque année. Une gerbe a été déposée au cimetière de Rosières à la clôture de la brocante.
Le soleil était au rendez-vous ce qui a permis à chacun de passer une agréable journée.

Le président du comité des fêtes et son équipe.

SOIREE PYJAMAS : Vendredi 21 juin (Les Bambins)

Ou encore « La nuit de l'été des Bambins » Une superbe soirée pyjama pour nos chérubins, mais il faut le reconnaître aussi, pour leurs parents qui profitent de l'occasion pour se retrouver un peu en amoureux. Ils le méritent bien !

Un début de soirée qui a débuté par des jeux d'extérieur tels que le béret ou encore le lancer de claquettes très prisé dans nos campings français. Les enfants se sont ensuite rués sur le superbe buffet froid concocté par l'équipe ainsi qu'une délicieuse glace « maison » réalisée par notre reine Maria.

La soirée s'est poursuivie d'une grande boum où nos loulous se sont déchaînés jusqu'au bout de la nuit jusqu'à épuisement total.

Après un bon gros dodo pour cette première nuit de l'été, nos bambins se sont retrouvés autour d'un petit déjeuner copieux.

Puis fut vite arrivé le moment du départ. Et oui c'était la fin mais les Bambins le savent bien ....ce n'est que partie remise.

Merci à nos bambins pour leur énergie et à vous chers parents pour nous avoir laissé vos trésors lors de cette nouvelle édition.

L'équipe des Bambins Boissy-Fresnoy vous souhaite de belles vacances !

FEUX DE ST JEAN : Samedi 22 juin (Comité des fêtes)

Ce samedi 22 juin avait lieu le traditionnel feu de la Saint Jean organisé par le Comité des Fêtes de Boissy-Fresnoy. C'est dans une ambiance musicale que chacun pouvait venir se restaurer autour d'un barbecue.

Vers 23h, le feu s'embrase et le buchet prend feu.

MANIFESTATIONS

SORTIE DES ADOS : Samedi 29 juin (CCAS)

Nos ados se sont rendus pour la 2ème fois dans le fameux parc d'attraction Gaulois « Le Parc Astérix ». Accompagnés par quelques membres du CCAS, ils ont pu en petit groupe profiter des attractions qu'offre le parc. En cette journée de canicule, les jeux d'eau étaient les bienvenus.

FETE DE L'ECOLE : Samedi 29 juin (A.P.E)

La fête de l'école a bien eu lieu et cela malgré la canicule qui a débarqué subitement. Nous avons dû revoir toute l'organisation et avons mis tout en œuvre pour conserver ce qui était prévu mais dans de meilleures conditions. Préserver au maximum les enfants du soleil et de la chaleur fût notre priorité. Les stands de jeux étaient en extérieur et le spectacle des enfants s'est tenu dans la salle multifonctions où nombreux ventilateurs avait été installés pour aérer l'espace de nos artistes et spectateurs.

Le spectacle et la kermesse ont comme chaque année remporté un franc succès et les enfants étaient ravis et fiers.

Nous espérons que tout le monde a pu apprécier cette fête de l'école 2019.

Nous remercions tous les parents, les bénévoles, la mairie, les agents communaux, les enseignantes pour leur participation et le bon déroulement de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée avec une équipe grandissante alors n'hésitez pas à nous rejoindre. En attendant très bonnes vacances à tous !

L'Association des Parents d'Elèves

LES FOULEES DE BOISSY-FRESNOY « 3ème édition » : Dimanche 30 juin (A.M.I.S)

Et oui ! Voilà c'est fini. Une troisième édition au top avec vous tous, coureurs, marcheurs et bénévoles. Nous espérons que chacun a pu prendre du plaisir et que le paysage vous a plu.

Nous comptons en nombre nos fidèles et somme ravis d'accueillir de nouveaux participants.

Nous remercions tous nos bénévoles si précieux. Une belle équipe où chacun apporte, ses bras, sa patiente, ses compétences, son courage, son temps, ses moyens matériels, sa réflexion et sa bonne humeur. Un grand soutien financier encore cette année de la part de nos nombreux sponsors qui restent fidèles. Merci, merci et encore merci à tous.

De plus, ce fût une édition particulière puisque l'association A.M.I.S est nouvellement née. Nous tenterons quelques nouveautés et évolution l'an prochain pour notre 4ème édition si cela nous est permis.

Nous mettons une option pour le 14 juin 2020 pour la 4ème édition. Tentons de ne plus bouger cette date afin qu'elle ne perturbe aucun autre événement course à pied de proximité.

A.M.I.S vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances sportives mais aussi très festives.

Retrouvez tous les clichés et classements sur le site www.boissyfresnoy.fr

MANIFESTATIONS

FETE NATIONALE : Samedi 13 juillet (Municipalité)

Comme chaque année le comité des fêtes a organisé son tournoi de pétanque. Seulement 4 équipes ont répondu présentes. Pas de cadeau pour l'équipe des filles qui ne comptaient que 3 points à chaque partie ….

Vers 12h les résultats sont tombés :

Vainqueur Rody & Philippe
2ème : Nicolas & Thierry
3ème : Gilles & Christophe
4ème : Laurence & Elodie

Le Comité des fêtes tient à remercier leurs fidèles joueurs de pétanque.

En soirée, la municipalité à rassembler 200 convives pour le repas offert par la commune.
Au menu cette année une poêlée provençale préparée par le traiteur « les petits poêlons dans les grands ». Un régal !
Nous remercions l'ACS et l'association Saint Etienne pour son implication à cette soirée, l'ACS pour la tenue de la buvette, l'apéritif et le dessert et à l'association Saint Etienne pour le café.
Ainsi que toute l'équipe municipale pour l'installation des tables et des décorations.
La retraite aux flambeaux a eu lieu comme à son habitude sur le char en fête préparé avec soin et harmonie par la Joyeuse récrée. Le char a pu défiler dans les rues du village à la lumière des lampions avec la joie des enfants.
Merci à nos artificiers pour ce magnifique feu d'artifice, le bouquet final était juste exceptionnel au vu de la réaction des spectateurs venus aussi nombreux autour du stade de foot. C'est jusqu'à tard dans la soirée que nos danseurs ont pu s'amuser sur la piste de danse sur les sons de DJ Willem.

PROGRAMME DES FESTIVITES A VENIR

Samedi 21 septembre

JOURNEE DU PATRIMOINE (Saint Etienne)

Dimanche 22 septembre

VOYAGE DES ANCIENS (CCAS)

Samedi 21 septembre

SOIREE KARAOKE (Comité des fêtes)

et FÊTE FORAINE

Dimanche 29 septembre

NETTOYONS LA NATURE (A.M.I.S)

Samedi 19 octobre

CHOUCROUTE (St Etienne)

Jeudi 31 octobre

SOIREE HALLOWEEN (Les Bambins)

DANS LE JOURNAL DE NOVEMBRE

Lundi 11 novembre

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Samedi 16 novembre

LOTO (Comité des fêtes)

Samedi 30 novembre

MARCHÉ DE NOËL (A.P.E)

Dimanche 1er décembre

REPAS DES ANCIENS (CCAS)

Samedi 07 décembre
EXPOSITION DE CRECHES (St Etienne)

Samedi 07 décembre

LOTO (ACS)

Vendredi 20 décembre

SOIREE PYJAMAS (Les Bambins)

DEPART EN RETRAITE DE JEAN-LUC KOWALKOWSKI

Un départ est toujours un moment particulier d'émotion et cela l'est plus encore pour un départ en retraite en raison des liens tant professionnels que personnels que l'on tisse avec les uns et les autres au fil des années.
C'est une page historique qui se tourne pour Boissy-Fresnoy.
Un nouveau départ, une nouvelle vie s'annonce maintenant pour Jean-Luc. Il est grand temps pour lui de se consacrer à sa grande famille.
Même s'il est difficile, en quelques lignes de résumer 38 années, l'usage est de retracer l'ensemble de son parcours.
Aujourd'hui, nous sommes partagés par plusieurs sentiments :
- Celui de lui dire au revoir ! Non pas parce que nous sommes heureux de ne plus le compter parmi nous ! Mais parce que nous sommes tout simplement heureux de le sentir libéré et de pouvoir enfin profiter pleinement de ce long repos bien mérité.
- Cet autre sentiment qui nous rappelle chaque occasion où l'on a pu échanger avec lui sur le terrain ou encore lors de nombreux évènements communaux. Chacun se souviendra d'un échange ou d'une anecdote à son sujet..
Doté d'un sens du service public qui s'est largement exprimé au travers des différentes missions qu'il a accomplies avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie, nous le remercions pour son engagement et sa fidélité envers notre village durant ces nombreuses années.
Ses attributions ont pu évoluer et varier au gré des différents mandats et il a su s'adapter et surtout faire face aux nouvelles méthodes ainsi qu'aux grandes évolutions mécaniques. Jean-Luc a rempli et mené pleinement et efficacement les missions qui lui ont été confiées.
Au-delà de ces performances, c'est avant tout l'homme que nous allons regretter. Même si longtemps seul à gérer les travaux et l'entretien de nos espaces à ses débuts, les personnes qui l'on rejoint ensuite et qui ont travaillé à ses côtés témoignent aujourd'hui toute leur sympathie à son égard et retiendront ses grandes qualités tout en conservant le souvenir d'un collègue au bon caractère, d'humeur joviale, disponible et surtout attaché à son village. Passionné de football, Jean-Luc a longtemps joué sur le terrain qu'il a entretenu durant toutes ces années. Une belle implication par la suite en milieu associatif puisqu'il fût Président de l'association sportive de Boissy Fresnoy. Bien évidemment, nous soulignerons dans ce beau parcours, le soutien de son épouse et de ses quatre enfants.
Nous témoignons aujourd'hui à notre cher Jean-Luc, notre "garde champêtre de toujours", toute notre reconnaissance pour ce qu'il a réalisé pour Boissy-Fresnoy et nous lui souhaitons une retraite des plus agréables entouré des siens.

L'équipe municipale